



CSE CENTRE OUEST

RAPPORT DE L'ENQUETE - CSSCT

SOPRESA

La CSSCT de Blois a été mandatée afin de réaliser une **enquête sur les conditions de travail au sein du SRC Sopresa** suite aux **difficultés** remontées par les salariés.

Le Directeur de cette entité est venu exposer les actions qui seront mises en place courant du 1er semestre 2024.

Le plan d'action présenté lors du CSE Centre Ouest de janvier n'est pas à la hauteur des problématiques rencontrées dans ce service. Les élus **CFDT** ont demandé à la Direction l'appui d'un cabinet extérieur et un retour rapide de ces travaux.

Depuis ces dernières années, une **nette dégradation des conditions de travail** a été constatée dans ce service, et remontée à plusieurs reprises lors des CSE précédents.

La **CFDT** exige une vraie prise en compte de ces problématiques et un plan d'action adapté !

VIE DES SITES

SITE LEON FOUCAULT

Les élus **CFDT** ont alerté la Direction au sujet de la baisse d'activité et sur les inquiétudes concernant la fermeture potentielle de ce site. La direction doit mettre en place les mesures nécessaires pour que les salariés puissent retrouver une pleine activité.

La **CFDT** suivra ce dossier avec une attention particulière durant les prochains mois.

SALLE DE SPORTS

Les élus **CFDT** ont porté lors des CSE Centre Ouest d'octobre et décembre 2023 le maintien des salles de sport de Saint Jean de Braye et Saint Quentin en Yvelines.

En effet, elles sont essentielles à la vie sur site et permettent aux salariés de faire du sport à moindre coût. Elles sont également un axe de la QVCT prônée par la direction.



Les élus CFDT remercient la direction de les avoir écoutés en conservant ces salles de sports pour les prochains mois et en aménageant les horaires sur ces deux sites afin d'être plus efficient.



<https://cfdtmh.com/>



Adhésion en ligne



<https://cfdt.fr/>



<https://cadrescfdt.fr/>



CSE CENTRE OUEST

INFORMATION - CONSULTATION

Les élus **CFDT** sont consultés ce jour sur les DUERP 2022.

Nous regrettons à nouveau et ce comme les années précédentes, que les élus ne soient pas associés à la rédaction de ceux-ci. En effet, un travail conjoint avec les CSSCT permettrait de les faire évoluer et les partager efficacement pour l'ensemble des sites du périmètre.

Nous déplorons également que l'analyse des risques psycho-sociaux soit vue d'une manière générale sans adaptation aux différents sites et situations de travail des salariés. La Direction ne se cantonne qu'à des préconisations génériques et non à des actions concrètes et ciblées.

Nous espérons que les mises à jour des DUERP 2023 prendront réellement en compte les nombreuses remontées réalisées ces dernières années et seront construites comme il est prévu dans l'accord d'organisation sociale avec les membres des CSSCT.

La direction a uniquement respecté son devoir d'informer et consulter les élus sur la mise à jour des DUERP.

Les élus **CFDT** prennent note des DUERP fournis et pour toutes ces raisons, ne rendront pas d'avis.

FONCTIONNEMENT DU CSE

Les élus **CFDT** ont été mis en cause pendant l'instance de janvier par les organisations syndicales CFTC et FO sur le déroulement des réunions des commissions facultatives.

La **CFDT** a toujours porté la solidarité et la juste répartition des œuvres sociales dans la construction des budgets pour permettre à un maximum de salariés de bénéficier notamment du programme des sorties et voyages.

Nous travaillons activement sur la mise en place de ce programme pour 2024 afin qu'il corresponde au mieux aux attentes des salariés.



<https://cfdtmh.com/>



Adhésion en ligne



<https://cfdt.fr/>



<https://cadrescfdt.fr/>